

Résolution des socialistes démocrates pour la Justice en Palestine à la Convention DSA de 2017

Résolution BDS de DSA

Vu qu'en juillet 2005 tous les groupes importants de la société civile palestinienne, dont tous les grands syndicats, ont publié une lettre ouverte appelant au « Boycott, Désinvestissement, Sanctions contre Israël jusqu'à ce qu'il se soumette au droit international et aux principes universels des Droits de l'Homme (Appel BDS) » ;

Vu que le 9 juillet 2005 marquait le premier anniversaire de l'Avis de la Cour Internationale de Justice déclarant que la construction par Israël d'un mur annexant le territoire palestinien de Cisjordanie était illégal ;

Vu que l'appel BDS remarquait un an plus tard qu'Israël continuait « la construction du mur colonial au mépris complet de la décision de la Cour » ;

Vu, selon l'appel BDS, que toutes les formes d'intervention et de processus de paix internationales ont jusqu'à présent failli à convaincre ou à forcer Israël à se plier au droit humanitaire, à respecter les droits humains fondamentaux et à mettre fin à son occupation et à l'oppression du peuple de Palestine » ;

Vu, à la lumière de cet échec, que la société civile palestinienne a demandé à la société civile du monde et aux gens de conscience de boycotter, de désinvestir et de sanctionner Israël jusqu'à ce qu'il reconnaisse les droits

humains fondamentaux du peuple palestinien en : **mettant fin à l'occupation et à la colonisation de toutes les terres arabes et en démantelant le Mur, en reconnaissant les droits fondamentaux des citoyens arabes palestiniens d'Israël à la pleine égalité ; et en respectant, protégeant et promouvant le droit des réfugiés palestiniens au retour dans leurs maisons et leurs propriétés comme stipulé dans la résolution 194 de l'ONU ;**

Vu que les syndicats palestiniens sont unanimes dans leur soutien à BDS et que les trois fédérations syndicales palestiniennes les plus importantes font partie du Comité National Palestinien de Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BNC) ;

Vu que DSA se joindrait à d'autres groupes et syndicats étatsuniens soutenant BDS, dont Les Travailleurs Unis du secteur de l'Électricité, l'AFL-CIO du Connecticut, les sections locales 2835, 2110, 2322 de l'UAW, la section locale 3220 de l'AFT, la Guilde nationale des Avocats, l'Association des Études Américaines, l'Association de Littérature Africaine, l'Association des Études Amérindiennes et Indigènes, l'Association des Études Asiatiques Américaines, La Voix Juive pour la Paix, entre autres ;

Vu que depuis 1948 Israël a nié le droit au retour des réfugiés ;

Vu qu'aujourd'hui il y a cinq millions de réfugiés enregistrés par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens ;

Vu que depuis 1967 Israël occupe militairement la Cisjordanie, Jérusalem Est, Gaza et le Golan ;

Vu qu'Israël s'est engagé dans un programme de colonisation vorace (« les colonies ») des territoires palestiniens occupés ;

Vu que les colons israéliens de Cisjordanie jouissent des

droits afférents à la citoyenneté israélienne, dans le cadre d'un régime civil et ont accès à des routes interdites aux Palestiniens ;

Vu que les Palestiniens de Cisjordanie n'ont pas la citoyenneté israélienne, sont soumis à un régime militaire qui inclut le fait d'être traduits dans des tribunaux militaires avec un taux de condamnation de 99%, sont forcés d'emprunter des routes séparées, de passer par des checkpoints militaires, sont l'objet de châtiments collectifs tels que les démolitions de maisons et voient leurs terres annexées et colonisées pour la construction de colonies qui leur sont interdites ;

Vu qu'il existe aujourd'hui 50 lois discriminatoires vis-à-vis des Palestiniens citoyens d'Israël ;

Vu que tout ce qui est susmentionné constitue l'apartheid ;

Vu que depuis 2007 Israël maintient un siège impitoyable à Gaza où vivent 1,9 millions de Palestiniens dont 1,3 millions de réfugiés palestiniens, et que ce siège limite l'accès à la nourriture, à l'électricité et à d'autres biens de première nécessité, restreignant la mobilité et transformant Gaza en prison à ciel ouvert ;

Vu qu'Israël a lancé, depuis le début du blocus, trois guerres contre Gaza, avec des bombardements aériens continus et l'usage de phosphore ;

Vu que, Gaza étant une des zones les plus densément peuplées au monde, tout bombardement est par nature une guerre contre les civils ;

Vu que les Socialistes Démocrates d'Amérique ont condamné les colonies israéliennes et les bombardements de Gaza par Israël ;

Vu que les Socialistes Démocrates d'Amérique soutiennent déjà un « boycott partiel » (le boycott des produits des

colonies) ;

Vu que les Socialistes Démocrates d'Amérique ont endossé la Plateforme du Mouvement pour les Vies Noires qui comporte le soutien à BDS ;

Vu le rôle important joué par les Socialistes Démocrates d'Amérique et par les Jeunes Socialistes Démocrates dans le mouvement international historique contre l'apartheid sud-africain, sur lequel est basé BDS ;

Vu que BDS est un mouvement de défense des droits humains inclusif et antiraciste, opposé par principe à toute forme de discrimination, dont l'antisémitisme et l'islamophobie ;

Vu qu'Israël est le plus gros bénéficiaire de l'aide militaire des USA, ce qui fait des USA le complice des violations par Israël des droits humains des Palestiniens ;

Vu que les socialistes ont la responsabilité d'être aux côtés des opprimés et sont engagés pour leur libération inconditionnelle ;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE:

1. Les Socialistes Démocrates d'Amérique se déclarent solidaires de la lutte non-violente de la société civile palestinienne contre l'apartheid, le colonialisme, l'occupation militaire et pour l'égalité, les droits humains et l'autodétermination.
2. Les Socialistes Démocrates d'Amérique répondent à l'appel de la société civile palestinienne par leur plein soutien à BDS.
3. Les Socialistes Démocrates d'Amérique affirment que toute solution politique à la crise en cours doit reposer sur la jouissance des droits humains fondamentaux, dont tous ceux mis en avant dans l'appel BDS.
4. Dans les trente jours suivant le vote de cette

résolution, une copie en sera envoyée au BNC.

Source : <https://dsapalestinejustice.org/bdsresolution/>

Traduction SF pour l'AURDIP